

FICHE DE POSTE :

Intitulé du poste	Chef du Service des Produits Cosmétiques
Rattachement hiérarchique	Division Evaluation et Autorisation des Produits de Santé
Missions et responsabilités	Le titulaire du poste est responsable de la planification et la supervision de l'évaluation des dossiers des produits cosmétiques afin de garantir leur innocuité, leur qualité et leur conformité réglementaire. Il coordonne les activités d'analyse des dossiers d'enregistrement et veille à l'application des exigences en vigueur. Ses principales responsabilités sont : - Planifier, coordonner et superviser les activités d'évaluation des dossiers de demande d'enregistrement des produits cosmétiques ou autres produits de santé ; - Coordonner la commission relative à l'enregistrement des produits cosmétiques ; - Participer aux comités techniques et scientifiques ; - Contribuer au contrôle de la conformité des dossiers avec les normes nationales et internationales ; - Superviser la formation continue du personnel et le transfert de compétences - Élaborer les rapports d'activité, indicateurs de performance et propositions d'amélioration ; - Rédaction des rapports techniques et des avis pour les commissions compétentes.
Compétences et qualifications requises	Formation : - Doctorat en Pharmacie, médecine, doctorat ou master en biologie, chimie ou équivalent dans le domaine des produits cosmétiques. Expérience professionnelle : - Minimum 5 ans d'expérience dans la réglementation, le développement, la fabrication ou le contrôle des médicaments, des produits cosmétiques ou autres produits de santé. Compétences techniques : - Connaissance approfondie des réglementations des médicaments ou autres produits de santé y compris les cosmétiques ; - Connaissance des normes de qualité des médicaments ou autres produits de santé ; - Maîtrise des exigences de sécurité, d'étiquetage et de formulation ; - Capacité à évaluer les dossiers techniques ; - Compétences en outils informatiques d'évaluation ; - Compétences en gestion de projets. Compétences managériales : - Rigueur scientifique et sens du détail ; - Esprit de synthèse et capacités rédactionnelles ; - Absence de conflit d'intérêt ; - Sens du travail collaboratif et aptitude à interagir avec les parties prenantes.



	<u>Langues :</u> - Maîtrise du français et de l'arabe. L'anglais est un atout pour la veille réglementaire internationale.
Conditions de travail	- Lieu : Rabat

